

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL du 09 SEPTEMBRE 2024

Articles L.2121-25 et R.2121-11 du CGCT

Le **Neuf Septembre Deux Mille Vingt Quatre**, à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de LIGUGÉ se sont réunis Salle du Conseil Municipal à la Mairie, en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 4 Septembre 2024 conformément aux articles L.2121-10, L.2121-11 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents :

M. Bernard MAUZÉ, Michel GOURJAULT, Mme Stéphanie VERRIER, M. Guillaume GILLES - Adjoint
Mme Fanny ABRIAT, M. Laurent LANCEREAU Conseillers Municipaux délégués
Mme Françoise MARTIN, Mme Viviane BETOULLE, Mme Élisabeth LOUIS, M. Guillaume AUTEXIER, M. Aurélien TESTIER, M. Pascal DARDILLAC formant la majorité des membres en exercice, le Conseil étant composé de 16 membres.

Excusés avec pouvoir : Conformément à l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, les pouvoirs suivants ont été donnés :

MANDANT	MANDATAIRE
Mme Michelle ECLERCY	Mme Françoise MARTIN
M. Éric COUSIN	M. Bernard MAUZÉ
M. Franck HUET	M. Michel GOURJAULT

Absente : Mme Virginie SILLARD

Le Compte rendu de la réunion du 8 Juillet 2024 est adopté à l'unanimité.

Monsieur Guillaume GILLES est désigné Secrétaire de séance.

PRÉAMBULE : Présentation du projet d'un centre équestre alternatif à Ligugé par Madame Louise GRIGNON.

AFFAIRES SCOLAIRES

BILAN DE LA RENTRÉE SCOLAIRE 2024

Madame Stéphanie VERRIER présente la rentrée scolaire 2024. La rentrée s'est très bien déroulée. L'école maternelle compte 80 enfants répartis dans 3 classes et à l'école élémentaire ce sont 172 élèves qui sont répartis dans 7 classes.

URBANISME

RÉTROCESSION DES EMPRISES D'ESPACES VERTS DANS LE LOTISSEMENT DU FIEF DU PILIER PAR LA SOCIÉTÉ NEXITY A LA COMMUNE DE LIGUGÉ

Monsieur le Maire propose d'examiner le projet d'acte de vente des emprises d'espaces verts par la société NEXITY à la commune de LIGUGÉ. Il s'agit en particulier « de parcelles à usage d'espaces communs du lotissement ». Les voiries seront-elles rétrocédées à Grand Poitiers. L'ensemble des emprises concernées représente une surface de 3758 m². Le tarif de cette vente sera l'euro symbolique.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité la rétrocession des espaces verts de la première tranche du lotissement du Fief du Pilier par NEXITY à la Commune de Ligugé pour l'Euro symbolique.

PERSONNEL

PROCÉDURE DE CRÉATION ET D'ANNULATION DE POSTES

Monsieur MAUZÉ propose au Conseil Municipal de créer un poste et d'en annuler un autre. Il s'agit d'un poste d'accueil à la mairie avec la création d'un poste d'adjoint administratif à temps complet et l'annulation d'un poste d'adjoint administratif principal à temps complet dans le même service.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité la création d'un poste d'adjoint administratif territorial et la suppression d'un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe.

FINANCES

SIGNATURE DE LA CONVENTION ENTRE GRAND POITIERS COMMUNAUTÉ URBAINE, LA COMMUNE DE LIGUGÉ ET ADOMA POUR LA PARTICIPATION À LA RÉALISATION D'UNE RÉSIDENCE SOCIALE

Monsieur MAUZÉ rappelle le projet de construction d'une résidence sociale et d'une pension de famille de 104 logements locatifs sociaux au 3 Chemin de La Boutauderie, par la société ADOMA.

Au-delà de la participation de l'État et d'ADOMA, les collectivités territoriales sont également sollicitées. Grand Poitiers Communauté urbaine devrait participer à hauteur de 728 000 €, et la commune de Ligugé à hauteur de 145 600 €. Ces financements sont prévus par une convention tripartite dans laquelle sont précisées les modalités de versements des collectivités, celles des contrôles et enfin celles des délais de réalisation.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité le principe de la participation financière communale pour la réalisation d'une résidence sociale et d'une pension de famille de logements locatifs.

MODIFICATION D'UN TARIF POUR L'ACCUEIL DE LOISIRS AU DOMAINE DE GIVRAY

Monsieur MAUZÉ propose de corriger une coquille présente dans les tarifs de l'accueil de loisirs. Il s'agit des tarifs pour les enfants de Grand Poitiers et des autres communes dans le cadre de la fréquentation des enfants pour une demi-journée sans repas (16 € au lieu de 12.10 €) et pour la fréquentation d'une demi-journée pendant une semaine (80 € au lieu de 60.50 €).

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la modification d'un tarif pour les enfants de Grand Poitiers et autres communes.

MODIFICATION DES FINANCEMENTS DE LA CAF POUR LES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRE

Monsieur MAUZÉ informe le Conseil Municipal sur la modification des financements de la Caisse d'Allocations Familiales de la Vienne. La CAF nous propose un avenant intégrant des nouvelles mesures prévues dans la Convention d'Objectifs et de Gestion entre l'État et la CNAF. Cette modification intègre entre autres :

- ✓ un complément inclusif,
- ✓ un financement complémentaire pour des heures en plus.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité les nouvelles mesures des avenants avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Vienne pour les activités périscolaires et extrascolaires.

DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Monsieur MAUZÉ informe le Conseil Municipal de la demande du Comité Ligugé-Sonning qui sollicite la Commune pour l'attribution d'une subvention exceptionnelle pour se rendre à Londres du 11 au 14 Octobre prochain. Il est proposé de leur attribuer une subvention de 600 €.

Le Conseil Municipal valide avec 14 voix Pour et 1 Abstention l'octroi d'une subvention de 600 Euros au Comité de jumelage LIGUGÉ / SONNING.

COMMISSIONS COMMUNALES

PRÉSENTATION DES TRAVAUX DANS LES DIFFÉRENTS DOMAINES DE COMPÉTENCES

Les Vice-présidents des commissions évoquent les travaux des différentes commissions communales.

CALENDRIER DES DIFFÉRENTES MANIFESTATIONS PUBLIQUES

Samedi 21 Septembre 2024	Repas campagnard des Anciens Combattants
Samedi 21 et Dimanche 22 Septembre 2024	Journées du Patrimoine
Vendredi 4 Octobre 2024 à 17 h 00	Lancement de la fête de la science à Givray
Samedi 5 Octobre 2024	Folympidades du Fil d'Animation à Givray
Lundi 30 Septembre au Vendredi 4 Octobre	Semaine bleue
Lundi 7 Octobre 2024 à 19 h 00	Conseil Municipal

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Sans objet

REMERCIEMENTS



Lignières le 10 Septembre 2024
Le Maire

Bernard MAUZÉ
Bernard MAUZÉ